
**Revêtements de sol textiles fabriqués à la
machine — Sélection et prélèvement des
échantillons en vue des essais physiques**

*Machine-made textile floor coverings — Selection and cutting of specimens
for physical tests*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1957:2000](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77d8508b-e5cd-40df-bf4f-30a807956ef1/iso-1957-2000>



PDF — Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1957:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77d8508b-e5cd-40df-b4f-30a807956ef1/iso-1957-2000)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77d8508b-e5cd-40df-b4f-30a807956ef1/iso-1957-2000>

© ISO 2000

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 1957 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 219, *Revêtements de sol*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 1957:1986), dont elle constitue une révision technique.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

[ISO 1957:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77d8508b-e5cd-40df-bf4f-30a807956ef1/iso-1957-2000)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77d8508b-e5cd-40df-bf4f-30a807956ef1/iso-1957-2000>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1957:2000

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77d8508b-e5cd-40df-bf4f-30a807956ef1/iso-1957-2000>

Revêtements de sol textiles fabriqués à la machine — Sélection et prélèvement des éprouvettes en vue des essais physiques

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode à suivre pour le prélèvement d'éprouvettes, en vue des essais physiques, dans des échantillons de revêtements de sol textiles fabriqués à la machine.

La méthode de référence pour le prélèvement de l'échantillon de matériau dans le matériau en lot figure dans l'annexe A.

Sauf prélèvement effectué conformément à l'annexe A, il est admis que l'échantillon obtenu ne soit pas complètement représentatif du lot. Il est recommandé que la méthode d'échantillonnage fasse l'objet d'un accord préalable entre les parties intéressées aux résultats de l'essai.

Ces dispositions sont applicables à tous les revêtements de sol textiles fabriqués par des moyens mécaniques, qu'ils soient à velours ou non.

2 Principe

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Une méthode est donnée pour le prélèvement d'éprouvettes dans un échantillon de manière qu'elles soient aussi représentatives que possible du lot.

[ISO 1957:2000](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77d8508b-e5cd-40df-b44f-30a807956ef1/iso-1957-2000>

3 Mode opératoire

3.1 Examiner l'échantillon, relever et noter toute variation de caractère physique d'une partie à l'autre de l'échantillon. De telles variations peuvent être constituées, par exemple, par l'existence de rangées de touffes longues et de touffes courtes ou par des différences dans l'orientation du velours ou dans la couche d'usage d'une partie à l'autre de l'échantillon.

3.2 Lorsque des éprouvettes doivent être de forme carrée ou rectangulaire, les découper de manière que leurs bords soient parallèles aux sens chaîne et trame ou, pour certains types de revêtements de sol, parallèles et perpendiculaires au sens de fabrication de la machine. Si l'échantillon n'a pas une construction à angles droits, effectuer cependant le prélèvement comme il est décrit ci-dessus et indiquer dans le rapport d'essai qu'une éprouvette légèrement en biais a été obtenue.

3.3 Lorsque l'échantillon comprend une lisière ou un bord de touffes faisant véritablement partie du velours, un tel bord étant parallèle au sens de fabrication, prélever l'éprouvette de manière qu'aucune de ses parties ne se trouve à moins de 100 mm de ce bord.

3.4 Prélever les éprouvettes de manière qu'aucune de leurs parties ne se trouve à moins de 300 mm des bords parallèles au sens trame ou des bords perpendiculaires au sens de fabrication. S'il est établi que la coupe parallèle au sens trame de l'échantillon a été effectuée à plus de 300 mm d'une ligne de modification du velours, prélever l'éprouvette de manière qu'en aucun endroit elle ne se trouve à moins de 50 mm d'un bord parallèle au sens trame ou d'un bord perpendiculaire au sens de fabrication.

3.5 Si plusieurs éprouvettes doivent être prélevées dans l'échantillon, les répartir également et sur la plus grande surface possible disponible de l'échantillon, en s'assurant (si la construction le permet) que les éprouvettes ne contiennent pas les mêmes fils de chaîne et les mêmes fils de trame. S'il n'est pas possible d'éviter une duplication, faire en sorte de ne pas prélever une nouvelle éprouvette dans le sens de fabrication. La Figure 1 illustre la façon recommandée de prélever quatre éprouvettes.

NOTE Pour les produits fabriqués à partir de voile de fibres en couches croisées, il est préférable d'éviter une duplication dans le sens perpendiculaire au sens de fabrication.

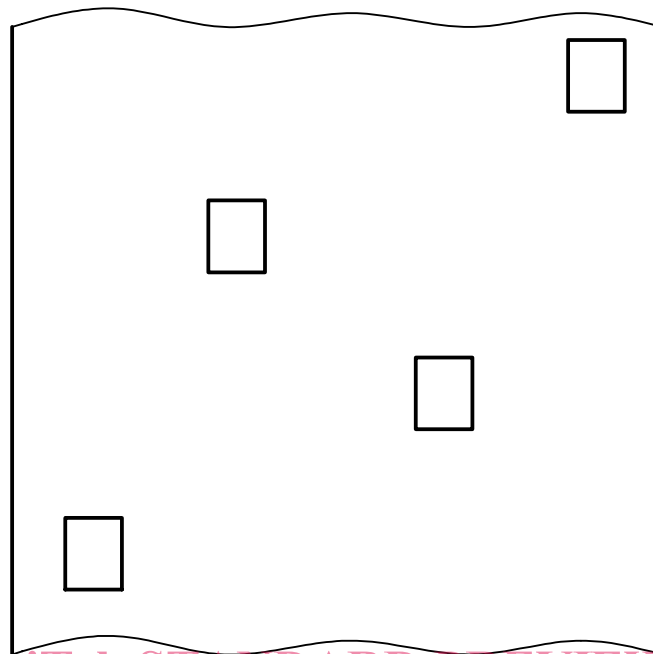


Figure 1 — Exemple de prélèvement de quatre échantillons

3.6 Lors du prélèvement des échantillons dans un échantillon, les répartir sur la plus grande surface possible disponible de l'échantillon. Dans le cas de prélèvements d'échantillons multiples, les répartir également de part et d'autre d'une ligne médiane parallèle au sens chaîne ou au sens de fabrication de l'échantillon.

3.7 Lorsque des échantillons sont prélevés en vue de servir à plusieurs essais, les répartir le plus possible sur toute la surface de l'échantillon, en utilisant par exemple des nombres au hasard pour déterminer des emplacements sur une grille recouvrant l'échantillon.

3.8 Si l'échantillon comporte un velours ou une couche d'usage à plusieurs niveaux d'épaisseur, prélever les échantillons, conformément aux règles données en 3.2 à 3.7, dans des zones ne présentant, dans la mesure du possible, qu'une seule hauteur de velours ou de couche d'usage et s'assurer que chaque partie traitée ou soumise à essai se trouve intégralement dans une zone d'épaisseur constante et située à au moins 20 mm de tout changement d'épaisseur.

4 Rapport d'échantillonnage

Le rapport d'échantillonnage doit mentionner:

- si le mode opératoire spécifié dans l'article 3 a été respecté et, le cas échéant, tout écart par rapport à ce mode opératoire;
- si les échantillons ont été découpés en biais ou non;
- si les mêmes fils de chaîne ou de trame ont été prélevés sur plusieurs échantillons;
- si les échantillons présentent plusieurs niveaux d'épaisseur de velours ou de couche d'usage ainsi que la relation entre les résultats d'essai et chacun des niveaux d'épaisseur de velours ou de couche d'usage.

Annexe A (informative)

Prélèvement des échantillons en vue des essais physiques — Méthode de référence

A.1 Domaine d'application

La présente annexe spécifie la méthode idéale à suivre lorsque les échantillons sont prélevés, en vue d'essais physiques ultérieurs, dans un lot de revêtements de sol textiles fabriqués à la machine ou dans des matériaux spécialement produits.

Ces dispositions sont applicables à tous les revêtements de sol textiles fabriqués par des moyens mécaniques, qu'ils soient à velours ou non.

A.2 Principe

Des instructions sont données pour prélever un échantillon dans le lot de manière qu'il soit le plus représentatif possible du lot.

A.3 Mode opératoire

A.3.1 Prélever un échantillon sur toute la largeur de fabrication du produit, sans la partie généralement coupée durant la fabrication.

A.3.2 Examiner l'échantillon, relever et noter toutes les variations physiques visibles. Il peut s'agir par exemple, de rangées de touffes longues ou de touffes courtes, de différences dans l'orientation du velours ou dans la couche d'usage d'un endroit à l'autre de l'échantillon.

A.3.3 Lorsque l'échantillon doit être de forme carrée ou rectangulaire, le prélever de manière que ses bords soient parallèles aux sens chaîne ou trame ou, pour certains types de revêtements de sol textiles, parallèles et perpendiculaires au sens de fabrication. Si l'échantillon n'a pas une construction à angle droit, effectuer cependant le prélèvement conformément aux indications susmentionnées et indiquer dans le rapport qu'un échantillon légèrement en biais a été obtenu.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1957:2000

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/77d8508b-e5cd-40df-bf4f-30a807956ef1/iso-1957-2000>

ICS 59.080.60

Prix basé sur 3 pages